



**Groupe de Travail Montérégien**  
Orthophonie et développement du langage

# NOUVELLES EN RAFALE

**ÉDITION N°6**  
Janvier – février 2017

L'INFOLETTRE DU GROUPE DE TRAVAIL MONTÉRÉGIE - ORTHOPHONIE ET DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

## LE PROJET D'ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE – PHASE 1

Le projet d'orthophonie communautaire se décline en deux phases. Au cours de la première phase (février 2015 à février 2017), une revue de la littérature sur le développement de la communication et du langage a été réalisée de même qu'un portrait des besoins et de l'offre de services orthophoniques en petite enfance en Montérégie. Au terme de cette première phase le GTM-ODL produit, avec le soutien et la participation financière d'Avenir d'enfants, une série de documents :

- 1) « Rapport-synthèse : les besoins et l'offre de services orthophoniques en petite enfance en Montérégie »;
- 2) « Le concept d'orthophonie communautaire : cadre théorique et pratique - vers un continuum de services concerté en développement de la communication et du langage »;
- 3) Une trousse présentant le continuum de services concerté en orthophonie communautaire.

## « LE CONCEPT D'ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE : CADRE THÉORIQUE ET PRATIQUE »

Le cadre théorique et pratique du concept d'orthophonie communautaire est désormais **disponible sur le site Internet de Premiers Pas Champlain** ([www.premierspaschamplain.org](http://www.premierspaschamplain.org), sous l'onglet Documentation – Projet du Groupe de Travail Montérégien) et a été déposé à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Un exemplaire sera remis lors de la rencontre du GTM-ODL du 23 février 2017.

Ce document reflète un idéal du GTM-ODL en termes de travail de promotion d'un bon développement langagier pour les enfants d'âge préscolaire et de prévention des retards et des troubles de langage. Il constitue l'assise théorique sur laquelle le continuum de services en orthophonie communautaire en quatre types d'intervention s'articule. Il contient une définition du concept d'orthophonie communautaire et présente une recension des meilleures pratiques concernant le développement de la communication et du langage en petite enfance.

## LE GTM-ODL

Le Groupe de Travail Montérégien – Orthophonie et Développement du Langage (GTM-ODL) est une instance de concertation régionale réunissant la majorité des tables de concertation en petite enfance de la Montérégie. En 2011, pour faire suite à la constatation d'un manque de services criant en développement de la communication et du langage chez les tout-petits, le GTM-ODL met sur pied un projet de recherche-action qui a pour but l'amélioration de l'accès aux services en petite enfance par l'élaboration d'un modèle d'orthophonie communautaire impliquant des partenaires concertés : réseau public (de la santé, de l'éducation et municipal), organismes communautaires, services de garde éducatifs.



## LE CONTINUUM D'ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

Le concept d'orthophonie communautaire développé par le GTM-ODL s'actualisera par la mise en place d'un continuum de services en quatre types d'intervention. Une trousse contenant un guide d'utilisation présentant les activités recommandées, les principes à suivre pour les quatre types d'intervention ainsi que les outils pour faciliter la mise en œuvre du continuum sera présentée lors de la prochaine rencontre du GTM-ODL et sera rendue disponible à l'intention des partenaires qui désirent implanter le continuum dans leur territoire.

### LA PHASE 2 DU PROJET D'ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE

La phase 2 du projet d'orthophonie consiste en l'expérimentation du continuum de services concerté par la mise en œuvre de trois projets vitrines. Cette seconde phase débutera en mars 2017, conditionnellement à l'acceptation du projet par Avenir d'enfants. Les documents constituant le continuum de services en orthophonie communautaire seront donc testés et feront l'objet d'une évaluation et, au besoin, d'une bonification en phase 2 du projet.

Les concertations locales intéressées à expérimenter le continuum sous la base d'un projet vitrine devront respecter les prérequis établis, dont : s'inscrire dans une démarche concertée; respecter les recommandations du continuum en orthophonie communautaire; assurer le leadership et la coordination de leur projet d'expérimentation; contribuer à la démarche d'évaluation globale du projet du GTM-ODL; obtenir un engagement formel de la direction de leur CISSS; avoir recours aux services d'une orthophoniste du réseau public; etc.

L'expérimentation et l'appropriation du continuum étant au cœur de la phase 2 du projet, toutes les concertations locales sont invitées à s'approprier le continuum de services concerté en orthophonie communautaire même si elles ne constituent pas un des trois projets vitrines d'expérimentation choisis.

### VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES?

Cette infolettre est une initiative de communication interne utilisée pour assurer la mise à jour bimestrielle des activités du GTM-ODL.

Si vous avez des suggestions, questions ou commentaires, n'hésitez pas à joindre Nathalie Brière, coordonnatrice de projet, au [gtm.coordonnateur@premierspaschamplain.org](mailto:gtm.coordonnateur@premierspaschamplain.org)  
514-582-2523

**MERCI !**

### CALENDRIER DES PRINCIPALES DATES DU GTM-ODL

#### Rencontres du GTM-ODL :

- **23 février 2017**, 9h à 14h : Chalet du Parc Florence Viens, 900 rue des Oblats à Richelieu (choix des deux représentants du GTM-ODL au comité d'évaluation et recherche)
- **28 mars 2017**, 10h à 15h30 : lieu à confirmer (à St-Hyacinthe)
- **24 mai 2017**, 13h à 16h : MRC Roussillon, 260 rue St-Pierre, à St-Constant

#### Déroulement de la phase 2 :

- **16 décembre 2016** : dépôt de la demande de projet (phase 2) à Avenir d'enfants accompagnée d'une lettre d'engagement de la direction Jeunesse du CISSS de la Montérégie-Ouest
- **Mi-février 2017** : réponse d'Avenir d'enfants concernant l'approbation de la phase 2 du projet
- **Mars 2017** : début de la phase 2 du projet d'orthophonie communautaire (conditionnel à l'approbation du financement par Avenir d'enfants)
- **Mars 2017** : première rencontre du comité d'évaluation et recherche
- **15 juin 2017** : date limite du dépôt des demandes (formulaire de dépôt de projet) pour les projets vitrines
- **15 septembre 2017** : date limite du début des projets vitrines (expérimentation)
- **31 mars 2019** : fin de l'expérimentation des projets vitrines
- **30 juin 2019** : fin de la phase 2 du projet d'orthophonie communautaire